



Global Gateway



PARTENARIATS FORÊTS AVEC
L'UNION EUROPÉENNE

République du **Congo**

#GlobalGateway #ForOurPlanet

Photo © Tony Tath

Une approche globale pour soutenir les forêts du Congo



Dans le cadre de Global Gateway, la stratégie de l'Union européenne visant à renforcer les connexions durables pour les citoyens et la planète, la République du Congo et l'Union européenne lancent un partenariat visant à renforcer le rôle des forêts congolaises dans le développement national durable et inclusif et la création d'emplois, et à relever les défis liés à la déforestation, au changement climatique et à la perte de biodiversité.



Surface
34,2 millions ha

Population
5,3 millions

Densité
15 personnes / km²

Croissance
2,6% (2015-2030)

Les forêts en bref

64% Couverture forestière (22 millions ha)

0,1% Perte de couverture forestière depuis 2001

5,6% Contribution de la filière forêt-bois au PIB

7000 Emplois directs liés au secteur forestier

Axes principaux du Partenariat Forêt

- Amélioration de la gouvernance (gestion durable des forêts, des tourbières, et de leurs stocks de carbone)
- Promotion d'une économie forestière durable et de la transformation du bois au niveau national
- Promotion d'une agriculture n'entraînant pas de déforestation
- Préservation de la biodiversité

Engagements de la République du Congo

- Accroître la surface forestière (afforestation et reboisement)
- Intervenir dans des secteurs stratégiques (aménagement du territoire)
- Protéger et utiliser durablement les tourbières
- Gérer durablement les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale

Partenariat Forêt Investissements

- Promotion des investissements, notamment dans les capacités de transformation du bois
- Lever les obstacles au développement des investissements
- Améliorer les capacités des institutions financières locales
- Soutenir des projets forestiers bancables

SOURCES: Stratégie Nationale REDD+, Lettre d'intention 2019 de l'Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale (CAFI), Déclaration de Brazzaville 22 mars 2018, Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), 5 février 2005 à Brazzaville.

SOURCES: FAO FRA 2015, FAOSTAT 2020, OFAC État des Forêts 2008, 2010, 2013, 2015 ; Rapport Annuel Conjoint 2020 sur la mise en œuvre de l'APV FLEGT en République du Congo

CIBLES



Populations et forêts

Environ **deux tiers** de la superficie terrestre de la République du Congo est actuellement couverte de forêts. Les forêts tropicales humides du pays sont à la base **d'une filière forêt-bois** contribuant à **5,6% du PIB et assurant environ 7 000 emplois** directs et 15 000 induits. Les **aires protégées couvrent plus de 3 900 000 d'hectares**. Parmi les Parcs nationaux les plus emblématiques, **Nouabalé-Ndoki** (400 000 ha dans l'espace tri-national de la Sangha, Patrimoine Mondial de l'UNESCO) et **Odzala Kokoua** (1 400 000 ha), qui bénéficient d'un appui de l'UE. La couverture forestière de la République du Congo a diminué de façon constante, mais faiblement depuis 20 ans, de l'ordre de 0,1% par an. Les **forêts congolaises de production** sont gérées par l'administration forestière nationale à travers des concessions forestières (dénommées UFA, Unités Forestières d'Aménagement).

Chaines de valeurs forestières

Les gestionnaires forestiers (entreprises, communautés, propriétaires privés) qui investissent dans les forêts doivent pouvoir accéder aux chaînes de valeur et aux marchés les plus rémunérateurs pour leurs produits.

Des chaînes de valeur forestières durables sur le plan de la gestion des ressources ainsi que sur le plan économique peuvent générer des emplois, des revenus et de meilleurs moyens de subsistance, tout en respectant les écosystèmes forestiers et les communautés forestières. Augmenter les niveaux de transformation du bois au niveau national permet de retenir une plus grande part de la valeur ajoutée dans le pays et de créer d'emplois.

Le développement de chaînes de valeur

Le partenariat visera à lever les obstacles au développement des investissements, à améliorer les connaissances ou à permettre l'accès au financement des petits acteurs de la chaîne de valeur du bois (menuisiers, scieries, etc.).

En collaboration avec les institutions financières de développement européennes, le Partenariat devrait explorer les possibilités de soutenir des projets forestiers bancables, en particulier avec l'FEDD+.

Notre futur est dans nos mains et dans les arbres

